

NOTICE D'INFORMATION

Retrouvez toute l'information réglementaire détaillée et le guide pratique de la taxe d'apprentissage sur www.taxe2017.fr

Vous n'avez pas de masse salariale en 2016
Vous n'êtes pas assujéti à l'IS ou à l'IR au titre des BIC



Vous n'avez ni à remplir ni à nous renvoyer votre
déclaration

Les entreprises ayant employé en 2016 un ou plusieurs apprentis avec un contrat régulier d'apprentissage, dont la base annuelle d'imposition n'excède pas six fois le SMIC annuel soit 105 596 €, sont affranchies de toute formalité en matière de taxe d'apprentissage. Elles sont donc exemptées de toute déclaration.

L'assiette de la taxe (case **S** du présent bordereau) est égale au total des montants portés dans la rubrique S80.G62.00.002 de la DADS-U.

Les versements de taxe d'apprentissage aux centres de formation d'apprentis (CFA) et aux écoles doivent être obligatoirement effectués par l'intermédiaire d'un organisme collecteur.

Pour tout apprenti présent au 31/12/2016, merci de bien renseigner le tableau au recto.

AIDE AU CALCUL DES DÉDUCTIONS POUR ACCUEIL DE STAGIAIRES

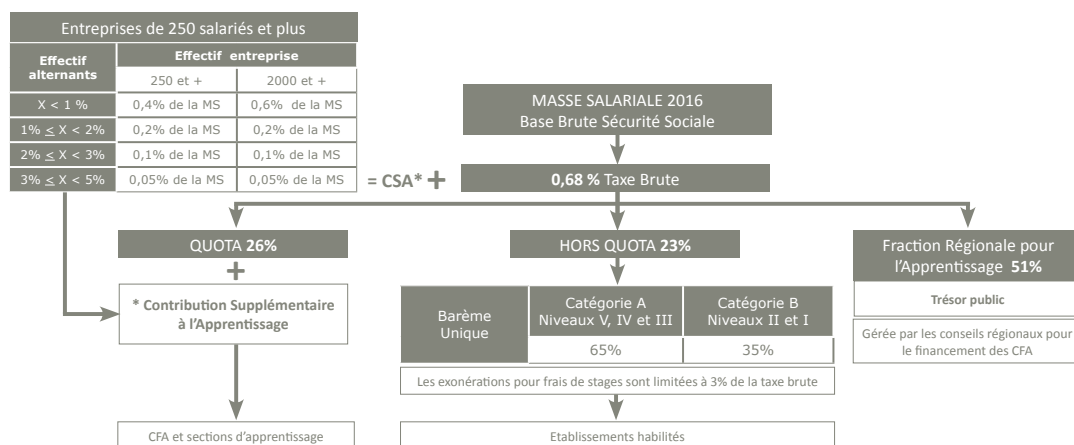
Si vous avez accueilli, en 2016, des stagiaires préparant en formation initiale un diplôme ou titre de l'enseignement technologique ou professionnel et dont la scolarité comprend un stage obligatoire en entreprise, vous pouvez déduire un forfait journalier déterminé par le niveau de formation préparée :

Catégorie A : niveaux V, IV et III (CAP, BP, BAC PRO, BTS, DUT...)	Nb jours :	X 25 €	=	+		€	
Catégorie B : niveaux II et I (LICENCE PRO, MASTER, Ecoles supérieures ...)	Nb jours :	X 36 €	=			€	
TOTAL A DEDUIRE limité à 3 % de la taxe brute A						ET A REPORTER EN CASE B	= €

ENTREPRISES DE 250 SALARIÉS ET PLUS : sur simple demande au 01.55.65.68.50, nous vous ferons parvenir le bordereau de déclaration approprié.

DÉCOMPOSITION 2017 DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE PAR DESTINATION

Entreprises hors Haut-Rhin (68), Bas-Rhin (67) et Moselle (57)



OFFRE DE SERVICES CCI DE RÉGION PARIS ILE-DE-FRANCE

Votre collecteur interconsulaire régional est un organisme au service des entreprises au quotidien. Précurseur de la taxe d'apprentissage, il innove pour mieux vous accompagner.

Choisissez l'option qui vous convient le mieux :
Formule zéro papier :

www.taxe2017.fr

- Calculez votre taxe sur internet
- Déclarez et réglez en ligne
- Téléchargez votre état de reversements pour accord.

Formule courrier :

- Envoyez votre bordereau complété et signé
- Joignez les pièces justificatives de vos déductions, votre règlement ou le justificatif de votre paiement.

Nous nous chargeons de :

- vérifier l'ensemble de votre dossier,
- verser vos fonds aux établissements habilités de votre choix,
- assurer le suivi complet de votre dossier auprès de l'administration fiscale.

Consultez votre dossier sur votre extranet tout au long de l'année et téléchargez votre reçu libérateur, votre quittance de répartition :

- code utilisateur : votre numéro SIRET
- mot de passe : votre n° client au recto



DIRECTION DES
FORMALITÉS ET
DE LA COLLECTE
DE LA TAXE
D'APPRENTISSAGE